



HAL
open science

Entrées royales et Antiquité: de Lyon à Toulouse

Xavier Bonnier

► **To cite this version:**

Xavier Bonnier. Entrées royales et Antiquité: de Lyon à Toulouse. JOURNÉE D'ÉTUDE LES ANTIQUITÉS DE VILLE (UTM -5 octobre 2007), Oct 2007, Toulouse, France. hal-03623268

HAL Id: hal-03623268

<https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-03623268>

Submitted on 29 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

JOURNÉE D'ÉTUDE
LES ANTIQUITÉS DE VILLE (UTM – 5 octobre 2007)

Communication de Xavier Bonnier

ENTRÉES ROYALES ET ANTIQUITÉ : DE LYON À TOULOUSE

Les entrées royales du XVI^e s., qui rivalisent de faste et de richesse ornementale, se signalent aussi, on le sait, par une mobilisation considérable de l'Antiquité, qu'il s'agisse de rêverie mythologique ou de références historiques, avec entre les deux la strate floue de la légende. Pour autant, tout n'est pas utilisé de la même manière dans chaque ville en ces occasions, ne serait-ce que parce que la part des Antiquités spécifiques, locales, joue un grand rôle, tout autant que le moment choisi. Il a donc paru intéressant de confronter deux entrées royales importantes, dans un laps de temps relativement restreint : celle de Lyon en 1548 pour Henri II, celle de Toulouse en 1565 pour Charles IX. Et, afin de mieux mettre en perspective les choix respectifs qui ont été faits dans le traitement de ce fonds antique, et d'éviter les étonnements indus, j'ai aussi pris appui sur deux autres entrées, celles du même Henri II à Paris puis à Rouen.

Comme il est vite apparu dangereux de restreindre le travail à l'examen de ce que devient l'Antiquité *stricto sensu* dans ces deux entrées, et souhaitable d'élargir la perspective pour comparer ce qui est vraiment comparable, mon propos débutera par l'examen du rapport que la ville hôte affiche avec son souverain, car celui-ci a des prédécesseurs voire des modèles ; je m'intéresserai ensuite à une donnée capitale de ces entrées, qui est le rapport à l'espace (urbain, régional, national), tel qu'il apparaît dans une mise en scène de la Cité par elle-même : les trajets, les monuments choisis disent toujours quelque chose du rapport à l'Antiquité ; enfin, j'en viendrai aux rapports de la cérémonie avec les différentes strates du passé, pour tenter de déboucher sur une synthèse.

I. LA RELATION DE LA VILLE À SON ROI

A) Les représentations du personnage royal

Chaque ville, en fonction de son histoire, de l'ancienneté de son appartenance au domaine royal, de sa situation stratégique, de ses atouts et difficultés spécifiques, en fonction aussi de la personnalité même du monarque, ajoute à un dénominateur commun d'hommage à la souveraineté séculière, qui est l'invariant absolu de toutes les entrées, un certain nombre de caractérisations du roi qui ne se rencontrent pas forcément ailleurs.

Ainsi Lyon met-elle en avant le rayonnement d'un roi à la fois triomphateur, protecteur et vertueux, à qui sont promises toutes les victoires et l'adoration universelle. Il y a là une sorte de délectation au rappel d'une souveraineté pour ainsi dire évidente, sereine, allant de soi, alimentée par la bonne réputation et la faculté de s'imposer avec une autorité naturelle. Henri II est tellement recouvert d'or qu'il éblouit la vue des badauds :

« Icy venoit sa sacrée majesté vestue d'un riche saye tout d'orfèvrerie de fin or, & presque tout couvert de pierrerie de pris inestimable, & tant reluisante de toutes parts qu'elle ostoit la vue aux regardants ».

Un peu plus loin, dans un décor sylvestre de fantaisie, une Diane chasserresse flanquée de ses compagnes, dès qu'elle aperçoit le roi, reçoit l'humble révérence d'un lion (probablement dressé ou postiche) surgi brusquement des frondaisons, lui passe une laisse au

cou et en fait l'offrande au souverain avec un compliment en vers qui associe étroitement le roi des animaux à celui des fidèles sujets de la ville. Et, rue Saint Jean, peu avant le terme du trajet, le complexe monument qui entoure la statue d'Occasion (= Fortune) multiplie les promesses de domination : sur terre avec Opis, sur mer avec Amphitrite, qui encadrent les allégories de Prospérité et Félicité, chacune assise sur un globe, tandis que de manière redondante, au pied d'Occasion, se trouve l'inscription « Imperium sine fine dedi », dépourvue d'ambiguïté.

À Toulouse, le roi triomphateur est bien présent, comme le suggèrent les évocations picturales analogiques d'Alexandre et Auguste, au début du parcours, mais l'insistance est ensuite progressivement portée sur les vertus de justice et de générosité. On le compare à Trajan, Octave Auguste et Antonin le Pieux, réputés pour leur infatigable zèle à rendre la justice en se l'appliquant à eux-mêmes avec la plus parfaite probité (c'est l'anecdote de Trajan ordonnant à Sura d'« user de l'autorité par luy commise contre luy-mesmes s'il commandait chose injuste, comme recite Suidas et Dien Cassina¹ ». Bien plus, en raison du jeune âge de Charles IX (15 ans), sur le dernier monument érigé place St Étienne, on fait voir la peinture d'un

« jeune roi ayant la barbe et cheveux blancs, comme l'on dit avoir été le roi Numa, duquel a parlé Virgile lib. VI° Aeneidae, et le roi Tarquinius dont fait mention Estrabo, ce qu'était représenté pour signifier la grande prudence et maturité qui est en nostre roy en ses jeunes ans ».

Et pour filer ce thème du *rex senex puer*,

« en autre endroit dudict arc estoient représentez Josias, David, Salomon et Saint Loys, lesquels ayans esté oincts roys en eaige tendre ont regné heureusement et selon les commandements de Dieu ».

Modération, maturité, pondération, justice, donc, dominant le reflet que tendent les édiles toulousains au souverain (place du Salin, sur un piédestal, est peint un roi tenant « d'une main un compas et de getz à compter, pour declairer les deux parties de justice distributive et communative ». A telle enseigne que l'un des monuments a montré, peu auparavant, rue Salinières, la statue explicite du roi entouré de Religion et d'Obéissance, mais surtout ces deux dernières présentant à la statue la figure de

« Tholoze à genoux en forme d'une femme fort vieille parce que Justin l'appelle ville très ancienne, ayant sa poitrine ouverte pour bien y regarder dedans [...] et elle avait le ventre bien exténué pour signifier qu'à raison des misères passées elle était appauvrie, les deniers d'icelle ayant été épuisés ».

La Justice commence sans doute par la charité envers ceux qui ont le plus souffert...

B) Le statut des prédécesseurs

Et puisqu'il est question de précédents et de parangons, qu'en est-il des prédécesseurs du monarque en visite ? Sur ce point, le contraste est encore plus accusé : l'entrée lyonnaise est littéralement muette sur les rois de France qui ont précédé Henri II (les inscriptions ne mentionnent pas son ascendance, et l'on chercherait en vain dans les ornements sculptés la moindre salamandre, par exemple), comme si son règne commençait *ex nihilo*, tandis que Toulouse est prolixe à ce sujet, à l'extrême opposé, et c'est bien Lyon qui fait exception : car Paris, pour Henri II, a fait une large place à François Ier campé en Hercule gaulois tout au sommet de l'arc de triomphe de la porte St Denis, et Rouen, au terme du parcours cette fois, fait de même pour le père du monarque, avec un « théâtre » au pont de Robec en forme de jardin enchanté. La même ville, au début du parcours, a fait défiler 57 cavaliers richement

¹ Comprendre : la « Souda » (dictionnaire encyclopédique byzantin de la fin du Xe s.) et Dion Cassius, auteur d'une *Histoire romaine* en 80 livres (IIIe s.)

vêtus pour figurer « les 57 roys, qui par cy devant & depuis Pharamond ont heureusement regné en France ». Mais la capitale du royaume et celle de la Normandie restent raisonnables, tiennent le juste milieu.

À Toulouse, en revanche, c'est un vrai déferlement, un cours d'histoire administré à Charles IX. Non seulement son père très prestigieux a droit à un arc de triomphe commémoratif, en Aynieu, près des Carmes, avec sa statue particulière entourée de Religion et de Mars, pour vanter à la fois ses triomphes militaires et sa piété (il est d'ailleurs aussi figuré en *Janus bifrons* regardant simultanément la Terre et le Ciel), mais une place tout à fait remarquable est faite à Charlemagne, censé avoir tenu Toulouse en grande estime

(« *ayant au surplus tant aimé la ville de Toulouse qu'il la serait venu visiter et fait conduire en icelle les corps de six apostres et de plusieurs martyrs et confesseurs* »).

Un arc de triomphe lui rend hommage devant St Sernin, en conjuguant le rappel de ses exploits contre Saxons et Sarrazins « pour remettre les terres de l'Eglise sous l'obéissance de nostre saint pere » et sa fondation de « 24 monasteres, [...] dont l'un était à l'honneur de St Sernin » ; il est ainsi associé à l'évangélisation de la ville. Mais il est également associé à son organisation politique : « neanmoins ayant trouvé les habitans de la ville sans chef, leur aurait laissé pour comte Tourcin son neveu, lequel a esté premier comte de Toulouse, et fut nommé Ysaure en souvenance du second roi de Toulouse nommé aussi Tourcin Ysaure ».

Toulouse rappelle aussi Clovis, *initus a quo* d'une lignée monarchique dont la stabilité est jugée sans équivalent, mais aussi Théodoric Ier, censé avoir déconfit les Huns à Escatalens, « à 6 lieues de Toulouse », par une belle entorse à la vérité historique (confusion toponymique avec les Champs Catalauniques), et la croisade de Raymond VIII, ou IX, le narrateur hésite¹, qui périt au siège d'Antioche (en fait, de Tripoli). Étroitement liée à l'histoire de la ville et à celle de la chrétienté, cette insistance sur les prédécesseurs de Charles IX suggère pour le jeune monarque la nécessité de redoubler d'égards pour elle, comme pierre de touche historique et géographique d'une certaine légitimité.

C) Requêtes et engagements

On est dès lors conduit à s'interroger sur le mixte de requêtes et d'engagements que dessine, parfois en filigrane, l'entrée royale renaissante. Outre la classique demande de reconduction des privilèges spécifiques de la cité, en termes fiscaux notamment, que toutes les entrées mentionnent plus ou moins longuement (Rouen est par exemple plus « exigeante » que Lyon), qu'en est-il des perspectives au niveau du règne lui-même ? Pour Lyon, l'affaire est saine, classique, décomplexée : puissante, riche, ouverte, la cité de Plancus promet toutes sortes de prospérités à Henri II, et ne demande pas mieux qu'une continuation de sa bonne fortune : Paix, Sécurité, Justice, tout cela va de soi, sans insistance particulière, à travers monuments et inscriptions : tantôt la ville affirme que le confluent de la Saône et du Rhône est un atout majeur pour la prospérité du roi et des siens (p. 47), tantôt Lyon incarne à elle seule une France qui nage dans le bonheur (p. 42). Brillante à l'image de son monarque, la ville ne joue pas la carte des doléances.

C'est tout le contraire qui se passe à Toulouse, traumatisée par les massacres tout récents de 1562-63. Charles IX va être institué et sollicité en tant que garant de l'unité religieuse, c'est là un leitmotiv de l'entrée : des peintures de déesses « en forme de femmes dissolues » illustrent le danger de laisser lire la Bible à tout le monde (« advertir combien est dangereux prophaner l'escripture et mistere de nostre religion et les commettre indifféremment à toute personne ») ; l'arc de la place du Salin comporte la peinture d'un autel

¹ On sait que la numérotation des Raymond est faussée, et que par exemple le fameux Raymond IV, celui dont il est question ici, est en fait le 6^e du nom. Mais certainement pas « VIII » ou « IX »...

« d'une grande pierre entière et non polie, et au dessus estoit escrit : *Non edificabis altare de sectis lapidibus, ce que Dieu avoit commandé en l'exode XXe cap., prohibant par là division, heresie, schisme des fideles en l'Eglise signifié par l'autel* » ;

devant l'église St Barthélémy, sur le piédestal d'une colonne surmontée de l'effigie de Paix,

« estoit paincte *Discorde civile [...] en forme d'une femme s'arrachant les cheveux ayant le visage triste et furieux, les dents rolheuses, la langue grosse et pleine de sang corrompu, la bouche emplie de dragons et la robe toute déchirée, declarant par là combien hideuse, cruelle et pestiférée est une guerre civile, et consequemment combien l'on doit estre soigneux d'entretenir la paix et concrode civile* » ;

et comme si cela ne suffisait pas, place St Étienne, sur le dernier arc, font pendant l'un à l'autre un ermite peignant une fleur de lis dans un livre, avec l'inscription *Galliae felicitas*, et « une femme tenant un bouclier fauché de son pied, et était écrit autour : *Religio*, signifiant la religion avoir esté fauchée par le pied ». C'est avec ces peintures que voisine celle du roi en Numa, sage dès sa jeunesse, comme si par association d'idées il fallait comprendre que Charles IX avait pour mission première de préserver l'unité religieuse de la ville et du royaume.

II. LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE EXCEPTIONNEL

A) Le choix de l'itinéraire : les limites de la convention

Les entrées royales ont un point commun par opposition aux processions religieuses, comme l'ont montré les travaux du GRES : leur trajet est généralement linéaire, alors que celui des processions est circulaire. Bien entendu, il y a des variantes, selon la commodité des lieux (passages trop étroits, présence d'un fleuve, etc.) ou les traditions locales (à Angers, Charles IX suit un trajet identique au parcours processionnel). Mais globalement, le cortège ne revient jamais à son point de départ (différence symboliquement inscrite dans l'espace entre l'ordre du temps historique, qu'appelle la succession des règnes, et l'ordre de l'éternité spirituelle, de la divinité de forme parfaite).

Le principal intérêt de la confrontation des itinéraires réside dans la place faite au fleuve qui traverse la cité : Paris et Rouen avec la Seine, Lyon avec la Saône et le Rhône, Toulouse avec la Garonne. Et ce ne sont pas des ruisseaux ! Or, si chacune de ces villes installe sur le parcours au moins une représentation, peinte ou sculptée, du cours d'eau qui la baigne (mythologie des dieux-fleuves), chacune fait aussi l'impasse sur l'une des rives, et toujours la rive gauche. À Paris, le cortège traverse la rive droite du nord au sud, puis la Seine, mais s'arrête sur l'île de la Cité, elle ne franchit pas le fleuve jusqu'au Quartier Latin ; à Rouen, le cortège vient du sud, depuis le faubourg Saint Sever, et franchit la Seine plein nord, mais l'entrée proprement dite ne commence qu'une fois arrivé rive droite ; à Lyon, où le noyau urbain déborde depuis longtemps sur la presque-île entre Saône et Rhône, on reste sur la rive droite, de Pierre-Scize au palais Saint Jean. Henri II s'est divertit quelque temps, avant son entrée solennelle, à l'abbaye d'Aisnay, où les édiles ont fait bâtir tout exprès un grand jeu de paume, mais ensuite il a été conduit par coche d'eau vers l'amont de la Saône. La grosse impasse, ici, c'est donc sur tout l'espace urbain, actif et peuplé, qui sépare les deux cours d'eau, et encore plus sur le Rhône, visiblement ressenti comme une barrière naturelle, un *limes* sauvage. Peut-être un refus de revenir par le même pont (il n'y en avait qu'un à l'époque entre Vaise et Aisnay), ce qui aurait obligé à un demi-tour, peut-être un rejet du gothique flamboyant de l'église Saint Nizier (mais la primatiale Saint Jean est à la fois romane et gothique, c'est donc peu probable) ; du moins la rivière de Saône est-elle exploitée avec une sciomachie spectaculaire (Rouen fera de même, à grand renfort de monstres

marins) ; mais à Toulouse, bizarrement, non seulement la Garonne n'est pas franchie, mais elle n'est même pas longée, elle n'est même pas montrée au roi, qui pourtant découvre la ville ce jour-là ; aucune naumachie, aucun spectacle fluvial n'est organisé (mais il a pu découvrir la Garonne au cours de son séjour, qui a duré 40 jours). L'itinéraire va de la porte Arnaud-Bernard au Salin, selon l'antique *cardo maximus*, puis bifurque vers la cathédrale St Étienne, terme du parcours. Mais de toute évidence, on fait passer le roi devant les plus belles demeures de la ville, comme si les résultats visibles du commerce du pastel justifiaient l'impasse sur la modestie ouvrière de ses moyens d'exportation.

B) La composante monumentale

Comme Paris, comme Rouen, Lyon se dépense en constructions éphémères plus complexes et ornées les unes que les autres. Le nombre 10 paraît implicitement présider à l'échelonnement des stations : 10 monuments à Lyon, autant à Paris pour Henri II, et autant à Toulouse pour Charles IX. Rouen n'en installe que 6, mais compense avec des spectacles vivants plus nombreux, défilés, batailles, danses, etc.

Quant à la nature des monuments, elle varie considérablement selon les lieux et les époques : Lyon fait alterner plus ou moins régulièrement monuments « phalliques » (obélisque, trophée du Griffon, simulacre d'Occasion, colonne de Victoire) et monuments plus « horizontaux » (arcs de triomphe, Temple d'Honneur et de Vertu, « portails » antiques), comme le fera Paris, alors que Toulouse privilégie nettement ces derniers, les seules pièces d'allure « phallique » étant le tandem de colonnes de Paix et de Victoire devant l'église St Barthélémy. Encore cette parité tend-elle à adoucir l'effet proprement phallique. En tout cas l'obélisque, la colonne isolée, le trophée vertical sont purement et simplement ignorés à Toulouse. Faut-il y voir un rejet inconscient de la connotation de violence ou d'arrogance qui s'en dégage toujours plus ou moins ? Cela irait de pair avec d'autres impasses justifiées par le contexte de tensions religieuses. Le narrateur préfère s'étendre sur les dispositifs de « plate peinture », extrêmement nombreux à Toulouse.

Une autre différence réside dans la « lisibilité » des monuments. En gros, Lyon complique, Toulouse explique. À Lyon, la raison d'être de la forme des colonnes, ici torsos, là corinthiennes, ou de la présence de têtes de cerfs de part et d'autre de l'Occasion du Grand Palais, l'identité des déesses (Fidélité et Obéissance) qui s'embrassent au portail de Pierre-Scize, avec un petit chien au pied de l'une des deux, ou encore la transformation prétendument « troyenne » de la place du Change, pour ne prendre que quelques exemples, tout cela devait sans doute être expliqué au monarque en visite, et est expliqué au lecteur du livret, mais devait intriguer et impressionner le public de l'entrée, et même les gens passablement instruits. Le roi lui-même, très probablement, avant d'être affranchi, devait avoir l'impression de s'avancer dans un lieu énigmatique, au cryptage extrêmement dense.

À Toulouse, non seulement le codage architectural n'est pas très mystérieux (on choisit le dorique pour l'arc dédié à Charlemagne

« parce que comme les anciens desdiaient la dorique à Jupiter, Mars, Hercules et autres dieux robustes, ainsi la ville faisant dresser cet arc en reverence des saintz apostres et memoyre de Charles le Grand qui est nombré entre les saints, ceste maniere dorique etoit convenable »,

alors que l'arc du Salin dédié au roi et celui de Perchepinte dédié à sa mère sont d'ordre corinthien et « composite » pour les colonnes secondaires, comme si l'on marquait un progrès dans le raffinement), mais tout se passe comme si l'on cherchait à tout prix à éviter le contresens, la méprise. La cigogne est accompagnée de la devise *Pietatis cultrix*, « pour représenter combien la piété est nécessaire et recommandable aux rois » ; ailleurs, « estoit painct un roi touchant d'une main un autel et en l'autre une branche d'olivier » ; mais au cas

où la symbolique visuelle suggérerait l'hésitation et non la complémentarité, il y avait « autour escript : *Pax pietatis opus* » ; dès la porte Arnaud Bernard, d'ailleurs, une statue représentant Loyauté accueille le monarque de manière préventive :

« ce que estoit escrit et gravé antiennement en aucuns lieux de la ville – Tolosa semper fuit libera – s'entend de la liberté en laquelle elle a été maintenue tant par les rois et comtes que par les roys de France depuis l'union du comté à la corone ; d'ailleurs cet arc avait été dressé pour servir de protestation que la ville de Tolose [...] a toujours eu volonté très humble se maintenir perpetuellement sous la monarchie du roi et de ses successeurs [...] d'autant que la loyauté se montre et exerce ez entrées des villes, estoit bien convenable mestre sur la première porte l'estatue de Loyauté ».

La gravité sous-jacente de tels motifs et de ces soulignements est-elle du moins compensée par l'animation de l'itinéraire ?

C) Le spectacle vivant

Force est de constater que non : Toulouse répugne à une ambiance festive bien cultivée ailleurs : place de la Pierre, où est ravivé le souvenir de Clemence Isaure, institutrice légendaire des Jeux floraux,

« y avoit une grande nuée de laquelle sortait un globe composé de grand artifice, dans lequel y avoit un jeune enfant habillé en nymphe pour presenter lesdites fleurs d'argent au roi en passant par là ».

C'est un peu mince, et surtout cela reste sérieux et solennel.

À Lyon, en revanche, les concepteurs de l'entrée ont déployé une imagination non dépourvue de malice : outre la petite comédie de l'offrande d'un lion à Henri II, déjà mentionnée, des Dames de la ville viennent réciter des quatrains, et au Port Saint-Paul, une décoration animée très originale accueille le souverain : l'arc est double, car consacré à la fois au Rhône et à la Saône sculptés chacun sous une des arcades, le premier versant du vin blanc et la seconde du vin rouge, tandis que

« derriere eux étaient roches artificielles couvertes de mousse, & arbrisseaux chargés de petits oiselets par artifice industriels imitant le chant des oiseaux naturels » ;

et, sur le pilastre médian,

« estoit apposé une grande masque de femme riant, sa teste environnée de serpents gettantz eau par la gueule, et elle par quatre parts d'entre ses dents, et si menuement que ceux qui cuidaient venir boire du vin, ne s'apercevaient pas qu'ils étaient tout mouillés, qui servait d'une grande risée.»

Un peu plus loin, sur la terrasse entourant le dôme sommital de l'arc de triomphe du Temple d'Honneur et de Vertu, soit à environ 15 mètres de hauteur, ce sont quatre musiciens bien vivants qui entonnent un concert d'instruments à vent pour l'hôte royal. Place du Change, un acteur costumé en Neptune frappe brusquement le piédestal qui le soutient, et en fait surgir un cheval « iusques à demy de terre mouvant pieds, tête, oreilles, et yeux, tout ainsi que s'il fut vif » ; à l'opposé, Pallas lui répond en plantant « sa lance en terre, & tout aussitôt commença à fleurir, et fut convertie en olivier ». Enfin, sur le grand Bucentaure à la vénitienne et richement décoré qui va servir au roi pendant les réjouissances, un ingénieux dispositif surprend le roi :

« quand sa majesté voulut prendre son vin, l'on descendit la collation, qui était cachée dans le panneau du milieu du lambris du plancher dudit vaisseau.[...] Et tout à coup aussi la sommellerie sortit toute prête du fond de la carène du bateau, comme si les Dieux celestes leur envoyassent d'en haut la collation, & ceux des eaux les voulussent abreuver de leur manoir aquatique ».

Bref, la solennité n'exclut pas la facétie, et la louange de la stabilité se fait sur fond de prodiges et de métamorphoses.

Mais Lyon veut aussi flatter la valeur guerrière reconnue d'un roi qui s'en revient triomphant du Piémont, et qui est aussi bon chasseur que cavalier, et deux spectacles impressionnants lui sont offerts dans ce registre : tout d'abord, avant le premier monument, un combat de gladiateurs, à la scénographie extrêmement complexe (alternance des armes et des rangées de combattants, ordre des assauts) et apparemment si réussie que la mêlée furieuse

« espoventa de prime face les regardants ignorants leur adresse, & tellement que de plusieurs lieux on criait qu'on les secourût, ou qu'on les départit », « lequel passetemps fut le premier et celui qui ait donné autant de satisfaction à sa Majesté, comme d'une nouvelle mode de combattre & si dangereuse, en sorte qu'il la voulut encor revoir six jours après son entrée » ;

et, après le dernier monument, au droit du port de l'archevêché, plusieurs divertissements nautiques, dont « Joutes, Combatz », et concerts sur l'eau, en attendant, le lendemain, pour l'entrée de la Reine, une naumachie sur la Saône, dans laquelle s'affrontent une flotille aux couleurs du Roi (rouge et argent) et une flotille aux couleurs de la Reine (vert et blanc), à l'issue indécise et résolue par une salve de feux d'artifice, de « pots à feu », de tirs d'artillerie de tous côtés, « et d'une si grande huerie, tumulte, et bruit de joie et de Victoire, qu'on ne se pouvait ouïr l'un l'autre ».

La palme de l'innovation revient cependant à l'entrée rouennaise, avec son combat de Brésiliens, sa grande carole au milieu d'un jardin de fantaisie, etc.

III. LE RAPPORT AU TEMPS

A) Quelle Antiquité ?

Trois domaines sont diversement sollicités (Grèce, Rome, Égypte), avec quelques surprises : en effet, alors que l'atmosphère humaniste, voire érudite, de l'entrée lyonnaise de 1548 laissait attendre une exploitation significative de la culture grecque ancienne, les motifs propres à celle-ci sont réduits à la portion congrue : quelques Centaures par ici, une statue de Pallas par là, des faunes et des satyres, une statue d'Amphitrite (mais secondaire comme flanquant le simulacre d'Occasion), une autre de Cybèle (mais sous le nom d'Opis, et avec même secondarité), la revue de détail tourne très court. Même les Muses sont absentes, ce qui est tout de même un comble dans une cité si renommée pour son activité littéraire et son imprimerie. Détail congruent, aucune inscription en grec n'est mentionnée, ni visible sur quelque monument que ce soit. Pourtant, la matière historico-légendaire, au moins comme prétexte, était là : dans *La Noblesse et Ancienneté de Lyon*, Symphorien Champier dit bien, entre autres étymologies toponymiques, que

« autres auteurs dient qu'elle fut nommée Athanacus a cause des Atheniens : & encore retient le nom la noble & ancienne abbaye Desnay située entre les deux fleuves. Car longtemps devant que les Rhodiens donassent le nom au Rhône, du temps de Minos roi de Crète et de ses freres Rhadamantus & Sarpedon & de Theseus duc de athenes, la guerre fut si merveilleuse contre les atheniens par les 3 freres dessus nommés a cause du fils de Minos lequel avoit esté tué à Athènes, que les plus grands philosophes d'athenes laisserent grece et vinrent à Marseille : & de Marseille vinrent le long du Rhône jusques à lisle gallique située entre le Rhône et Arar quon dict maintenant Saône. Et edifierent une academie quon nomme de present université : & nommerent la cité Athanacus, des Atheniens. »

Ensuite, la venue de César aurait été l'occasion d'une dissimulation (mesquine et rancunière) de cette origine grecque, notamment par la fondation d'une académie latine

concurrente, « Ara Cesaris », alors que le dictateur aurait profité des leçons de l'académie grecque.

« *Et pour obfusquer & obtenebroser celle des atheniens, ne fist nulle mention que de celle qu'il institua & nomma de son nom ara cesaris* ».

Il n'en va pas de même à Toulouse, qui cultive soigneusement son surnom de *Palladia Tholosa* en insistant sur son éminente vocation d'illustration des arts et des lettres. Clémence Isaure est même considérée comme un avatar moderne de Pallas Athèna. Rue de la Porterie, dans l'une des niches de l'arc de triomphe,

« *était peinte bien proprement Pallas que la ville adoroist avant qu'elle eut reçu la lumiere de l'Evangile [...] Aussi ladicté ville a esté tousjours affectionnée aux sciences et disciplines, et pour ceste occasion appelée Palladia* »,

et de citer Martial qui chante les louanges de Toulouse, *Palladiae non infitianda Tolosae gloria*¹. Une foule de détails ornementaux ou discursifs va dans le même sens : inscriptions grecques signées Duchemin (pas toujours reproduites), et généralement flanquées de leur équivalent latin, exploitation d'une heureuse concordance entre numérotation dynastique et gloire locale...

« *un theatre à la mode rustique, auquel etaient painctes les 9 muses, tant pour le respect du roi, amateur des muses et disciplines, et que le nombre neuvième est commun à elles et à sa majesté, que aussi en memoire de dame Clemence Isaure, yssue des comtes de Toulouse nommez Ysaures, laquelle n'a esté moins en Tholose que Minerve en Athenes, s'estant du tout dédiée aux lettres et neanmoins institué les jeux floraux* »,

référence picturale déjà vue à Alexandre le Grand, référence verbale du capitoul Durant à Agésilas, « *vray miroer & exemple de toute vertu royale* » vanté à l'égal d'Auguste, etc.

Pour ce qui est de l'influence romaine antique, le bilan est plus équilibré, ce qui n'est pas fait pour surprendre dans le cadre d'une solennité qui rappelle à bien des égards les triomphes de généraux romains, et dans un contexte culturel prioritairement imprégné de lettres latines (Rouen, Paris sont chargées elles aussi de cette innutrition). À Lyon, le souvenir de Plancus, fondateur de la ville, est d'emblée ravivé dans une inscription au pied de l'obélisque de Pierre-Scize,

« *TOTIUS GALLIÆ RESTAURATORI M. PLANCUS LUGDUNI RESTAURATOR. P[atronus]. C[oloniae].* »

C'est donc, par un intéressant renversement du temps, justifié par une différence d'échelle, l'hommage de l'Antiquité à l'âge moderne. La 2^{ème} grande inscription, de bienvenue cette fois, prend des allures votives qui rappellent à nouveau l'origine romaine :

« *INGREDERE HENRICE INGREDERE FRANCORUM REX CHRISTIANISS. URBEM TUAM ANTIQUAM ROMANORUM COLONIAM UT DEVOTISS. CIVIBUS TUIS SECURITATEM REIP. PRAESTES. ÆTERNAM* ».

Et la Louve allaitant Romulus et Rémus n'est pas oubliée. La représentation de l'histoire d'Androclès, avec la légende « *GENEROSE PIO GENEROSA PIETAS* », appelle par ailleurs finement la conjonction de la cité à travers son emblème (omniprésent dans l'ensemble de l'entrée au même titre que les initiales du roi et les croissants d'argent) et de la réciprocité des faveurs. Henri II est donc l'héritier de la Rome antique aussi bien, voire plus, que de ses prédécesseurs, et, à la fois aidé et tenu en bride par cet ancrage prestigieux (qui fait table rase de tout ce qui l'en sépare pendant seize siècles), va assurer la sécurité de la cité et, par-delà, de toute la France. Les édiles eux-mêmes, du reste, se sentent investis d'une dignité toute romaine : lorsque le Cardinal de Ferrare et le Gouverneur apprennent aux Conseillers et échevins l'arrivée prochaine du roi venant du Piémont,

¹ Dans une épigramme à Atticus (IX, 99 / 100) où le poète parle d'un lecteur ami, Marcus Antonius Primus, Toulousain, dont « la savante Toulouse s'honorera toujours ».

« *Messieurs de la Ville, ne voulant degenerer à leur antique générosité romaine, comme descendus d'icelle, se résolurent unanimement d'étendre leur devoir, [...] et le recevoir le plus honorablement* », etc.

L'exploitation toulousaine d'éléments culturels et civiques romains est quantitativement comparable. Il faut néanmoins se méfier d'une erreur d'optique due à la rédaction du livret, qui pourrait faire accroire à une saturation en dieux, grands personnages et écrivains latins antiques : bien souvent, ils ne sont cités que comme autorité, référence, comparaison, par le capitoul Jean-Étienne Durant, dans le cours de son récit, sans être visiblement présents (ou verbalement, dans les pièces déclamées) lors de l'entrée effective. Mars est néanmoins bien présent (notamment pour indiquer les villes reconquises par Henri II), comme Mercure (pendant masculin de Pallas et co-patron des lettres), Minerve tissant une toile de fleurs de lys, en hommage à la reine-mère, etc. Mais ce qui distingue sans doute le plus l'entrée toulousaine dans ce rapport à l'antiquité latine, c'est l'insistance sur l'ancrage spécifique de la cité, sur une antiquité beaucoup plus locale qu'à Lyon, où dominait l'idée d'*imperium* étendu jusqu'aux Indes. En effet, porte de Possonville, deuxième station après Arnaud-Bernard, une immense toile montre la ville de Toulouse sur fond de Pyrénées mais surtout mise en valeur par la légende du fameux « lac » situé sous Saint Sernin et contenant les trésors des Tectosages pillés par Cæpio, à qui ce rapt aurait été fatal. D'après de récentes recherches archéologiques¹, il n'y aurait pas de lac à proprement parler, mais le capitoul suit ici une tradition reprise en 1515 par Nicolas Bertrand dans son *Opus de Tholosanorum gestis*. Ce qui importe est la leçon qu'en tire l'auteur en 1565 :

« *Ce theatre avoit esté fait par deux occasions, la premiere pour reduire en mémoire l'antiquité de ce fait escrit et celebré par tant de bons auteurs, qu'aucuns avoient voulu transferer ailleurs, et commemorer la volenté des Toulousains, lesquelz alterez de la perte de leur tresor poursuivirent de si pres Cepion et ses compagnies qu'ils le mirent en route et fut contraint se sauver à la fuite, laissant les siens en tel desarroi qu'ils furent tous devalisés, l'autre pour faire entendre combien les sacrilèges sont detestables, et détourner ceux qui pourraient avoir affection des choses sacrées ; car si ceux qui ont pris et volé les choses desdiées aux idoles ont esté si grièvement punis et tourmentez, [suivent plusieurs exemples], que doivent esperer ceulx qui pilleraient les reliques, châsses et ornements sacrez et desdiez pour le divin service, et en reverence des saints par lesquelz la ville a esté instruite en la religion et par leur intercession preservée d'infinis maulx et perils [?]* ».

La représentation de Toulouse n'a donc rien d'un argument pittoresque : leçon païenne de respect dû à l'espace sacré, elle morigène par avance les destructeurs d'église, les pourfendeurs du culte des saints et de la prière, autrement dit les protestants. Affirmation d'orthodoxie catholique d'autant plus appuyée que Toulouse est restée fidèle au pape dans une région globalement passée à la Réforme, celle-ci n'échouant que de justesse à se maintenir dans le Capitole investi.

Le contraste s'accuse encore davantage avec Lyon (dont l'archevêque est pourtant Primat des Gaules !) lorsque l'on constate que Toulouse puise volontiers ses modèles et ses références dans le domaine latin chrétien : c'est le sens de la présence, sur l'arc de triomphe de la rue de la Porterie, de la figure d'Antonin le Pieux,

« *qui avoit esté du pays de Languedoc, autour duquel était écrit Malo unum civem servare quam mille hostes occidere* » ;

encore une légère entorse à l'Histoire au service d'un prestige local, car c'est le père d'Antonin le Pieux qui est né dans le Midi de la France (et encore est-ce des environs de Nîmes, donc chez les Arécomiques), lui-même est natif de Lavunium (86) et n'a fait que

¹ Jean-Luc Boudartchouk plaide plutôt pour de simples « fosses » et non un espace lacustre, « *limnai* » chez Strabon.

passer en Gaule. Ce que l'on met en valeur est donc son dévouement envers la Cité (bien réel au demeurant), au détriment de l'esprit de conquête. D'ailleurs, lui fait pendant

« une grande ayre et en icelle une quantité de vale s'envolant hors l'ayre, et le pur froment demeurant en icelle, et d'un quartier escrit : Avolent paleae levis fidei et de l'autre Purior frumenti massa pour signifier qu'il ne faut s'estonner si, lorsqu'une nouveauté commence bouillonner [suivez mon regard], un grand nombre de personnes legeres comme la bale s'envolent en l'air, car d'autant le froment en est plus pur, ce qu'à mesme propos a escrit Tertullien ».

Par une sorte de captation implicite et indue, la « piété » d'Antonin est ainsi rapportée à la piété chrétienne, alors que ce surnom, on le sait, était dû à sa piété filiale pour Hadrien qui l'avait adopté.

Ce qui concerne l'Égypte tient en quelques mots : comme Lyon, Toulouse adopte en un point du trajet la présence d'un obélisque, mais la différence de traitement en dit long là encore sur la différence d'esprit dans la conception du « décor » : à Lyon, c'est le premier monument sur le trajet, à Pierre-Scize, et sa structure est complexe mais dépourvue d'hiéroglyphes : on y voit 4 lions tenant l'écusson de la ville, puis dans des compartiments séparés les armoiries de France, les initiales entrelacées du souverain, deux « arcs turquois » enserrant un croissant d'argent qui sont son chiffre, une scène sculptée de Discordes contrariées par de petits Amours, et au sommet enfin, à nouveau le croissant. Deux inscriptions complètent l'ensemble : la dédicace de Plancus déjà citée, et « *NOMEN QUI TERMINAT ASTRIS* », assez logique dans ce contexte de louange. Pour faire plus « vrai »,

« en certains endroits sur l'arête des coings d'icelle aucunes pierres quarrees, qui se desmentissaient, & entre les fentes herbe naturelle approchant mieulx son antiquité ».

Autrement dit, ce qui compte est avant tout un effet de grandeur antique à tous les sens du mot (l'obélisque fait 20 m de haut environ, le piédestal à lui seul 3,5m), mais la forme est mise au service de la gloire indissociable du roi et de la cité, à un niveau pour ainsi dire cosmologique.

À Toulouse, l'orientation est à la fois plus fidèle et plus déviante : d'abord il y a deux obélisques, non un seul, et de plus intégrés comme ornements symétriques à un arc (celui du Salin) (voir ce qui a été dit de la priorité à l'horizontal, au « posé », au « tranquille », sur le phallique), la parité mitige donc l'élan ; ensuite, on ne se limite nullement au renom et à la grandeur, comme à Lyon :

« sur les pilastres derniers de l'arcade de chaque cousté estait posé un entrepied et sur icelluy ung obelisque avec plusieurs lettres hieroglyphiques, entre aultres du coté de Pieté estoit paincte une croix par l'effigie de laquelle les Égyptiens entendaient un sauvement futur, comme fut decouvert à la ruyne du temple de Serapis ainsi qu'est recité plus amplement par Ruffinus, Socrates et Nicephore en l'Histoire ecclésiastique ; en l'autre obelisque du coté de Justice estoit entre autres une mouche à miel par la figure de laquelle l'on entendait le roy, lequel en l'exercice de la Justice doit estre doux et clement comme en la mouche à miel avec l'esguillon y est la douceur du miel ; en mesme obelisque estoit painct un œil, lequel aussi estoit lectre hieroglyphique, signifiant un bon justicier comme Justice estoit depeinte par Chrisipus ayant les yeux aiguz et claivoyants, et Plato escript... », etc.

L'éclectisme des sources, le caractère un peu approximatif de la symbolique (l'œil hiéroglyphique égyptien dénote plutôt la toute-puissance du soleil, et la croix égyptienne, la fameuse *crux ansata* si popularisée par les pendentifs, symbolise bien la vie éternelle mais pas forcément la notion de « sauvement », la vie après la mort ne se confond pas avec le Salut à la mode chrétienne, qui suppose d'ailleurs un Dieu unique), traduisent le souci d'orienter le monument vers un rappel des devoirs du souverain dans l'ordre judiciaire avec le garde-fou de la piété.

B) Le Moyen Âge

Pour faire bref, Lyon fait une allergie à tout ce qui sépare l'antiquité romaine de l'époque récente (et alors elle prend, comme par hasard, des atours transalpins) : par comparaison, l'entrée de 1533 était beaucoup plus marquée par l'empreinte chrétienne¹. Par comparaison aussi, Rouen, et pour le même Henri II, conjoint au triomphe à la romaine, explicitement revendiqué, l'insistance sur la fonction proprement religieuse du roi, zéléteur de l'unité de l'Église chrétienne et pourfendeur de l'hérésie. Ce n'est donc pas, cette fois, la conséquence d'un jeu à somme nulle où il ne pourrait pas y avoir de la place pour tous les thèmes d'excellence. L'entrée lyonnaise de Scève, Du Choul et leurs amis est à tout le moins sommaire et expéditive sur le plan religieux. C'est au point que l'on peut se demander si ce n'est pas l'élément religieux plus que la période considérée en elle-même (mais on sait que le Moyen Âge est avant tout un millénaire de Chrétienté) qui fait l'objet d'un gommage presque total. Une fois énoncé le principe « UN DIEU UN ROY UNE LOY », d'ailleurs ancienne devise de la ville tenue par deux anges, flanquée d'un hommage « IN FIDE » sur l'arc de Bourgneuf, plus grand-chose ne vient rappeler ni surtout préciser l'impératif religieux, et la meilleure part est laissée à l'importance profane, civique, du règne qui s'ouvre.

Tout au rebours, l'entrée toulousaine assume et même met en vedette un Moyen Âge justement très chrétien, et chrétien militant : on a déjà évoqué le culte de Charlemagne, l'évocation de Clovis (et les deux personnages sont des fers de lance d'une France chrétienne), mais aussi Théodoric, les comtes de Toulouse partis en Croisade, et Clémence Isaure. En fait, le pouvoir local a d'autant moins à faire oublier le Moyen Âge que trois occasions au moins de son essor et de son prestige datent de cette période : la naissance de l'institution des capitouls (1152, « commun conseil de la cité et du faubourg », formé autour de « capitulaires »), précisément à la faveur de l'éloignement des comtes partis en Palestine, avec un seuil décisif en 1189 quand le comte reconnaît définitivement leurs prérogatives au terme d'un long bras de fer ; la création d'un parlement en 1443, qui en fait une véritable capitale provinciale ; et bien sûr le négoce du pastel, depuis la fin du XVe s. La fierté locale est si sensible qu'une inscription en l'honneur du père de Charles IX semble mimer l'institution du sénat romain :

« Henrico principi optimo pientissimo / Bellatore fortiss. / Publicæ spei generatori / S.P.Q.T. perpetuae tanti regis memoriæ ergo ».

Il n'est pas jusqu'à la tenue officielle des capitouls qui ne trouve sa justification dans le passé médiéval :

« sur le coing respondant à la maison de ville, y avoit un grand portail carré, lequel estoit composé de deux pedestals en l'un desquels estoient peints les roys de Toulouse et en l'autre les comtes vestus de manteaux partis de rouge et de noir avec les armines pareil en tout aux manteaux que les capitouls portent, et par là declairé que les capitouls n'ont commencé porter les robes et manteaux de rouge et de noir pour marque d'aucune faute, comme aucuns imposteurs ont voulu avancer, ains par honneur retenant marques de la dignité comtalle, les comtes estant vestus de mesme parure comme est tesmoigné par très anciennes peintures et autres monuments estant en la maison de la ville ; davantage par la representation des roys et comtes estoit signifié le desir que la ville a eu tousjours de se maintenir soubz la monarchie et principauté d'un seul ».

¹ Comme le note Richard Cooper, dans son introduction, le clergé est presque totalement absent des cérémonies de l'entrée de 1548.

C) L'époque immédiate

Inutile de s'appesantir sur les déplorations récurrentes des troubles sanglants récents qui émaillent l'entrée toulousaine, déplorations à la fois visibles implicitement sur certains monuments et audibles dans le discours du capitoul Durant (« Sire, la grandeur de nos péchés a tant amassé de l'yre de Dieu que nous nous sommes ressentis de la pesanteur de sa main par diversité de miseres et horribles calamités comme de famine, peste et guerre civile procedant d'ambition et particulières fantasies sur le faict de la religion », etc). Dès le début, d'ailleurs, lors du défilé devant le roi, qui va le précéder dans l'entrée proprement dite, « fut advisé ne porter les enseignes faites durant les troubles pour ne renouveler en aucune sorte la memoire d'iceulx ». Si de nos jours le « devoir de mémoire » est très en vogue, Toulouse en 1565 lui préfère donc un certain « devoir d'oubli ».

À Lyon, certains détails de l'entrée solennelle rappellent l'Italie toute proche, non seulement à cause de l'importante colonie transalpine, qui défile alors fièrement (les Lucquois en particulier), mais aussi à cause d'une relecture humaniste de l'antiquité latine. Il semble en particulier que la mise en scène de la place du Change, annoncée comme « troyenne », ait davantage à voir avec l'architecture savante des traités du XV^e siècle (voir en particulier l'installation d'une sorte de *tempietto* au second plan, qui rappelle celui de Bramante).

CONCLUSION : À moins de vingt ans de distance, les entrées lyonnaise et toulousaine présentent donc de nombreux contrastes, qui ne sont pas tous dus à l'apparition des guerres de religion. Pour esquisser une synthèse, qui tient compte des différences de *conception* préalable de ces solennités (et notamment du fait que ce sont des poètes et érudits qui ont été chargés de la première), on pourrait dire que Lyon joue la carte de l'Éternité, et Toulouse celle de l'Histoire ; que Lyon rabote le particularisme local (hormis le leitmotiv du Lion) au profit d'une vue plus universaliste, alors que Toulouse promeut son génie propre et cultive beaucoup plus nettement sa spécificité culturelle et historique ; enfin, Lyon cultive le divertissement joyeux, le goût de l'énigme, de l'allusion et même de l'illusion, quand Toulouse conjure le risque du contresens et de l'incident diplomatique.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

I – SOURCES PRIMAIRES

- *Lentree de la Royne fai / cte en lantique et noble cite / de Lyõ lan Milcinq / cens trente et troys / le. xxvij. de may. / Cum priuilegio. / SPES ALTERA VITÆ / [s. d.] GILBERT DV PLAIX.*

- *LA MAGNIFICENCE / DE LA SVPERBE ET TRIVMPHANTE / entree de la noble & antique Cité de Lyon fai-/cte au Treschrestien Roy de France / Henry deuxiesme de ce / Nom, / Et à la Royne Catherine son Espouse le XXIII. / de Septembre M.D.XLVIII. A Lyon, Chés Guillaume Rouille à l'Escu de Venise. 1549.*

- *C'est l'ordre qui a este te- / NV A LA NOUVELLE ET IOYEUSE / entrée, que treshault, tresexcellēt, & trespuissāt Prince, / le Roy treschrestien Henry deuzieme de ce nom, à fai- / cte en sa bonne ville & cité de Paris, capitale de son / Royaume, le sezieme iour de Iuin M. D. XLIX. / [s. d.] Jacques Roffet.*

- *CEST LA DEDV- / ction du sumptueux ordre plaisante spe- / CTACLES ET MAGNIFIQVES THEATRES / DRESSES, ET EXHIBES PAR LES CITOI- / ens de Rouen ville Metropolitaine du pays de Normandie, A la / sacree Maiesté du Treschristian Roy de France, Henry secõd / leur souverain Seigneur, Et à Tresillustre dame, ma Dame / Katharine de*

Medicis, La Royne son espouze, lors de / leur triumphant ioyeux & nouvel aduenement en / icelle ville, Qui fut es iours de Mercredy & ieu / dy premier & secõd iours d'Octobre, Mil / cinq cens cinquante [...] Auec priuilege du Roy. / Robert le Hoy Robert & Iehan dictz du Gord. 1551.

- *Brief Discours de la Magnificence et entrée du Tres-chrestien Roy de France Charles IX, faicte en sa ville de Tholose, le deuxiesme jour de fevrier MDLXV*, Paris, Guillaume de Nyverd, 1565.

II- TRAVAUX UNIVERSITAIRES

- ALLUT, P., *Étude biographique et bibliographique sur Symporien Champier, suivie de divers opuscules françois de Symphorien Champier : L'Ordre de Chevalerie, le Dialogue de Noblesse et les Antiquités de Lyon et de Vienne*, Lyon, N. Scheuring, 1859 [FRBNF 30012449(3)].

- BOITEL, M.-A., *La Visite de François Ier à Toulouse (1533)*, mémoire de maîtrise d'Histoire (dir. : P. Ferté), sept. 2002 (Université de Toulouse-le- Mirail) [5 MM 540-1] .

- COOPER, R., *The Entry of Henri II into Lyon – September 1548 – A Facsimile with an introduction*, Medieval & Renaissance Texts & Studies, Tempe, Arizona, 1997.

- VAILLANCOURT, P.-L., DESROSIERS, M., *Les entrées solennelles pendant le règne de Charles IX*, Ottawa, Legas, 2007.

Liens internet :

- Entrée lyonnaise de Henri II : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1145604.pagination>

- Entrée rouennaise de Henri II : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k722818>

- Entrée toulousaine de Charles IX :

http://www.archives.mairie-toulouse.fr/tresors/annales/trans_livre2/240p337.htm